

Conditions Particulières

Séjour Etranger

« SEJOUR ALBANIE »

du 18/10 AU 22/10/2025

- L'inscription à ce voyage implique que vous avez pris connaissance et acceptez le programme, les spécificités du séjour, les conditions générales & particulières*.
**incluant les conditions de l'assurance annulation souscrite par votre CMCAS comprise dans votre séjour.*
- Toute annulation avant la date de forclusion de l'activité n'entraîne aucune retenue financière, ni mention sur l'historique du bénéficiaire.
- Après la date de forclusion, le montant total du séjour sera conservé, sauf pour les motifs suivants sur justificatifs** : Maladie grave, accident ou décès d'un participant ou d'un membre de votre famille (décès dans le cercle familial proche qui se compose limitativement du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité, ses ascendants et descendants en ligne directe, ainsi que ses frères et sœurs).
L'acompte sera conservé.
***pour des informations plus complètes, merci de consulter le descriptif « assurance annulation » disponible sur <https://nosoffres.ccas.fr/mes-activites/> ou en slv.*
- En cas d'annulation après la date de forclusion, sans justificatif, la Cmcas tentera, dans la mesure du possible, de remplacer le bénéficiaire par un autre s'il existe une liste d'attente. Si le bénéficiaire est remplacé, la Cmcas procédera au remboursement, cependant l'acompte sera conservé. En cas de remplacement impossible, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.
- Vous vous engagez à être en conformité avec les mesures sanitaires (Covid et vaccinations éventuelles) exigées par la France et le pays de destination au moment du départ, sans quoi, la Cmcas 95 ne pourra être tenue pour responsable et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.
- Lors de votre inscription ou au plus tard à J-1 de la date de forclusion, vous devrez :
 - Joindre une copie de votre passeport ou carte d'identité en cours de validité pour chaque participant.
 - Pour les ressortissants étrangers (hors Union Européenne) vous devez impérativement fournir votre passeport en cours de validité valable 6 mois après la date de fin de séjour ainsi que votre titre de séjour. En complément, vous devez vous rapprocher de votre ambassade pour obtenir les autorisations et/ou visa nécessaire(s) à votre voyage.
 - un chèque d'acompte de 150 € par participant.

Tout dossier incomplet ou non conforme à ces conditions ne sera pas pris en compte.